

Le refinancement hypothécaire.

Le moment est opportun de penser à refinancer votre hypothèque. Les taux hypothécaires sont pour l'instant **historiquement bas**. Un refinancement pourrait vous permettre **d'économiser** en frais d'intérêt à long terme, même si vous avez une hypothèque de type fermé. Certaines pénalités s'appliquent. Dépendamment de votre contrat initial il peut s'agir de 3 mois d'intérêt.

Informez-vous auprès de votre courtier hypothécaire. Ce coup de fil pourrait s'avérer rentable...